



République Française  
**VILLE DE TOULON**

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Assemblées - Bureau du Conseil Municipal

Tél : 04.94.36.30.81 Fax : 04.94.36.86.53

[assemblee@maire-toulon.fr](mailto:assemblee@maire-toulon.fr)



**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2017**

**ETAT DES PRESENTS**

**CONSEIL MUNICIPAL : 59      ABSENTS EXCUSES :  
ABSENTS :  
PRESENTS : 47      REPRESENTES : 12**

**M. Hubert FALCO – MAIRE – PRESENT**

**ADJOINTS**

M. CAVANNA	PRESENT	MME AUDIBERT	PRESENTE
M. CHENEVARD	PRESENT	M. JEROME	PRESENT
MME ANDREOTTI	PRESENTE	MME BERARD	PRESENTE
M. TAINGUY	PRESENT	MME MONDONE	PRESENTE
M. DI GIORGIO	PRESENT	MME DEPALLENS	PV A MME FORTIAS
M. BONNUS	PV A MME MASSI	M. NAVARRO	PV A M. LANDOLFINI
M. CHARRIEZ	PRESENT	M CHARRETON	PRESENT
M. LANDOLFINI	PRESENT	MME VERDERY	PRESENTE
MME FEUNTEUN	PRESENTE	MME PAGANI-BEZY	PRESENTE
MME GHERARDI	PV A MME LEVY	M. MAHALI	PRESENT
MME MASSI	PRESENTE		

**CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. AVERSO	PV A MME PICCONI	MME GERBY-GEBELLIN	PV A M. CHARRETON
MME GLUCK	PV A M. TAINGUY	MME ESCANDE	PRESENTE
MME RUVIRA	PRESENTE	MME FORTIAS	PRESENTE
M. CAMELI	PRESENT	M. PELLETIER	PRESENT
MME MARTIN-LOMBARD	PRESENTE	M. MORENO	PV A MME ESCANDE
MME LEVY	PRESENTE	MME PASQUALI-CERNY	PRESENTE
M. LE BERRE	PRESENT	MME BENDAHI	PV A M. PUGET
M. LEONI	PRESENT	M. LE DU	PRESENT
M. DHO	PRESENT	M. LAGAYE	PRESENT
M. TROUILLAS	PV A MME MATHLOUTHI	MME LE GAC	PRESENTE
MME PICCONI	PRESENTE	M. WAQUET	PRESENT
MME BILLET-JAUBERT	PRESENTE	M. DESGORCES	PRESENT
M. PUGET	PRESENT	MME LAVALETTE	PRESENTE
MME GENETELLI	PRESENTE	M. NAVARRANNE	PV A M. TOULZAC
M. TANGUY	PRESENT	M. TOULZAC	PRESENT
MME MANZANARES	PRESENTE	M. REBEC	PRESENT
M. GUILHEM	PRESENT	MME DRIQUEZ	PRESENTE
MME MATHLOUTHI	PRESENTE	MME LEBEDEL-EYRIES	PV A MME DRIQUEZ
MME FUMEX	PRESENTE		



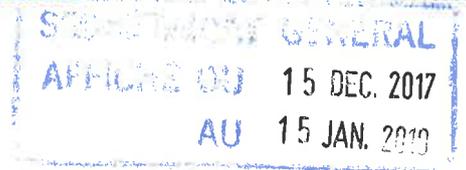
République Française  
**VILLE DE TOULON**

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Assemblées - Bureau du Conseil Municipal

Tél : 04.94.36.30.81 Fax : 04.94.36.86.53

[assemblee@mairie-toulon.fr](mailto:assemblee@mairie-toulon.fr)



**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2017**

**ETAT DES PRESENTS**

**CONSEIL MUNICIPAL : 59 ABSENTS EXCUSES :  
PRESENTS : 45 ABSENTS :  
REPRESENTES : 14**

**M. Hubert FALCO – MAIRE – PRESENT**

**ADJOINTS**

M. CAVANNA	PRESENT	MME AUDIBERT	PRESENTE
M. CHENEVARD	PRESENT	M. JEROME	PRESENT
MME ANDREOTTI	PRESENTE	MME BERARD	PRESENTE
M. TAINGUY	PRESENT	MME MONDONE	PRESENTE
M. DI GIORGIO	PRESENT	MME DEPALLENS	PV A MME FORTIAS
M. BONNUS	PV A MME MASSI	M. NAVARRO	PV A M. LANDOLFINI
M. CHARRIEZ	PRESENT	M. CHARRETON	PRESENT
M. LANDOLFINI	PRESENT	MME VERDERY	PRESENTE
MME FEUNTEUN	PV A M. CHARRIEZ	MME PAGANI-BEZY	PRESENTE
MME GHERARDI	PV A MME LEVY	M. MAHALI	PRESENT
MME MASSI	PRESENTE		

**CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. AVERSO	PV A MME PICCONI	MME GERBY-GEBELLIN	PV A M. CHARRETON
MME GLUCK	PV A M. TAINGUY	MME ESCANDE	PRESENTE
MME RUVIRA	PRESENTE	MME FORTIAS	PRESENTE
M. CAMELI	PRESENT	M. PELLETIER	PRESENT
MME MARTIN-LOMBARD	PRESENTE	M. MORENO	PV A MME ESCANDE
MME LEVY	PRESENTE	MME PASQUALI-CERNY	PRESENTE
M. LE BERRE	PRESENT	MME BENDAHLBI	PV A M. PUGET
M. LEONI	PRESENT	M. LE DU	PRESENT
M. DHO	PRESENT	M. LAGAYE	PRESENT
M. TROUILLAS	PV A MME MATHLOUTHI	MME LE GAC	PRESENTE
MME PICCONI	PRESENTE	M. WAQUET	PV A MME LAVALETTE
MME BILLET-JAUBERT	PRESENTE	M. DESGORCES	PRESENT
M. PUGET	PRESENT	MME LAVALETTE	PRESENTE
MME GENETELLI	PRESENTE	M. NAVARRANNE	PV A M. TOULZAC
M. TANGUY	PRESENT	M. TOULZAC	PRESENT
MME MANZANARES	PRESENTE	M. REBEC	PRESENT
M. GUILHEM	PRESENT	MME DRIQUEZ	PRESENTE
MME MATHLOUTHI	PRESENTE	MME LEBEDEL-EYRIES	PV A MME DRIQUEZ
MME FUMEX	PRESENTE		



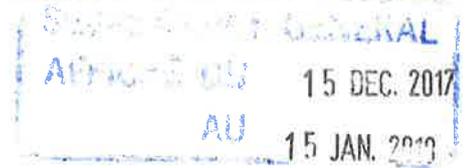
République Française  
**VILLE DE TOULON**

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Assemblées - Bureau du Conseil Municipal

Tél : 04.94.36.30.81 Fax : 04.94.36.86.53

[assemblee@mairie-toulon.fr](mailto:assemblee@mairie-toulon.fr)



**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2017**

**ETAT DES PRESENTS**

<b>CONSEIL MUNICIPAL :</b>	<b>59</b>	<b>ABSENTS EXCUSES :</b>	
		<b>ABSENTS :</b>	<b>1</b>
<b>PRESENTS :</b>	<b>44</b>	<b>REPRESENTES :</b>	<b>14</b>

**M. Hubert FALCO – MAIRE – PRESENT**

**ADJOINTS**

M. CAVANNA	PRESENT	MME AUDIBERT	PRESENTE
M. CHENEVARD	PRESENT	M. JEROME	PRESENT
MME ANDREOTTI	PRESENTE	MME BERARD	PRESENTE
M. TAINGUY	PRESENT	MME MONDONE	PRESENTE
M. DI GIORGIO	PRESENT	MME DEPALLENS	PV A MME FORTIAS
M. BONNUS	PV A MME MASSI	M. NAVARRO	PV A M. LANDOLFINI
M. CHARRIEZ	PRESENT	M CHARRETON	PRESENT
M. LANDOLFINI	PRESENT	MME VERDERY	PRESENTE
MME FEUNTEUN	PV A M. CHARRIEZ	MME PAGANI-BEZY	PRESENTE
MME GHERARDI	PV A MME LEVY	M. MAHALI	PRESENT
MME MASSI	PRESENTE		

**CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. AVERSO	PV A MME PICCONI	MME GERBY-GEBELLIN	PV A M. CHARRETON
MME GLUCK	PV A M. TAINGUY	MME ESCANDE	PRESENTE
MME RUVIRA	PRESENTE	MME FORTIAS	PRESENTE
M. CAMELI	PRESENT	M. PELLETIER	PRESENT
MME MARTIN-LOMBARD	PRESENTE	M. MORENO	PV A MME ESCANDE
MME LEVY	PRESENTE	MME PASQUALI-CERNY	PRESENTE
M. LE BERRE	PRESENT	MME BENDAHBI	PV A M. PUGET
M. LEONI	PRESENT	M. LE DU	PRESENT
M. DHO	PRESENT	M. LAGAYE	PRESENT
M. TROUILLAS	PV A MME MATHLOUTHI	MME LE GAC	PRESENTE
MME PICCONI	PRESENTE	M. WAQUET	PV A MME LAVALETTE
MME BILLET-JAUBERT	ABSENTE	M. DESGORCES	PRESENT
M. PUGET	PRESENT	MME LAVALETTE	PRESENTE
MME GENETELLI	PRESENTE	M. NAVARRANNE	PV A M. TOULZAC
M. TANGUY	PRESENT	M. TOULZAC	PRESENT
MME MANZANARES	PRESENTE	M. REBEC	PRESENT
M. GUILHEM	PRESENT	MME DRIQUEZ	PRESENTE
MME MATHLOUTHI	PRESENTE	MME LEBEDEL-EYRIES	PV A MME DRIQUEZ
MME FUMEX	PRESENTE		



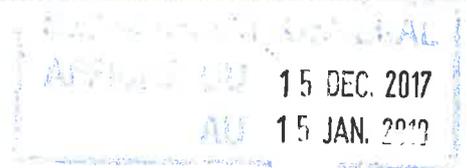
République Française  
**VILLE DE TOULON**

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Assemblées - Bureau du Conseil Municipal

Tél : 04.94.36.30.81 Fax : 04.94.36.86.53

[assemblee@mairie-toulon.fr](mailto:assemblee@mairie-toulon.fr)



**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2017**

**ETAT DES PRESENTS**

<b>CONSEIL MUNICIPAL :</b>	<b>59</b>	<b>ABSENTS EXCUSES :</b>	
		<b>ABSENTS :</b>	<b>2</b>
<b>PRESENTS :</b>	<b>42</b>	<b>REPRESENTES :</b>	<b>15</b>

**M. Hubert FALCO – MAIRE – PRESENT**

**ADJOINTS**

M. CAVANNA	PRESENT	MME AUDIBERT	PRESENTE
M. CHENEVARD	PRESENT	M. JEROME	PRESENT
MME ANDREOTTI	PRESENTE	MME BERARD	PRESENTE
M. TAINGUY	PRESENT	MME MONDONE	PRESENTE
M. DI GIORGIO	PRESENT	MME DEPALLENS	PV A MME FORTIAS
M. BONNUS	PV A MME MASSI	M. NAVARRO	PV A M. LANDOLFINI
M. CHARRIEZ	PRESENT	M CHARRETON	PRESENT
M. LANDOLFINI	PRESENT	MME VERDERY	PRESENTE
MME FEUNTEUN	PV A M. CHARRIEZ	MME PAGANI-BEZY	PRESENTE
MME GHERARDI	PV A MME LEVY	M. MAHALI	PRESENT
MME MASSI	PRESENTE		

**CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. AVERSO	PV A MME PICCONI	MME GERBY-GEBELLIN	PV A M. CHARRETON
MME GLUCK	PV A M. TAINGUY	MME ESCANDE	PRESENTE
MME RUVIRA	PV A MME MARTIN-LOMBARD	MME FORTIAS	PRESENTE
M. CAMELI	ABSENT	M. PELLETIER	PRESENT
MME MARTIN-LOMBARD	PRESENTE	M. MORENO	PV A MME ESCANDE
MME LEVY	PRESENTE	MME PASQUALI-CERNY	PRESENTE
M. LE BERRE	PRESENT	MME BENDAHBI	PV A M. PUGET
M. LEONI	PRESENT	M. LE DU	PRESENT
M. DHO	PRESENT	M. LAGAYE	PRESENT
M. TROUILLAS	PV A MME MATHLOUTHI	MME LE GAC	PRESENTE
MME PICCONI	PRESENTE	M. WAQUET	PV A MME LAVALETTE
MME BILLET-JAUBERT	ABSENTE	M. DESGORCES	PRESENT
M. PUGET	PRESENT	MME LAVALETTE	PRESENTE
MME GENETELLI	PRESENTE	M. NAVARRANNE	PV A M. TOULZAC
M. TANGUY	PRESENT	M. TOULZAC	PRESENT
MME MANZANARES	PRESENTE	M. REBEC	PRESENT
M. GUILHEM	PRESENT	MME DRIQUEZ	PRESENTE
MME MATHLOUTHI	PRESENTE	MME LEBEDEL-EYRIES	PV A MME DRIQUEZ
MME FUMEX	PRESENTE		

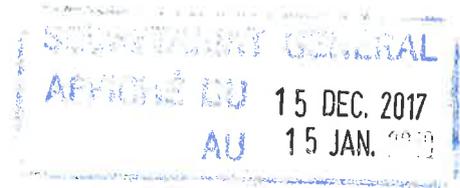


République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service des Assemblées  
Bureau du Conseil Municipal  
Tél. 04 94 36 30 81  
Fax. 04 94 36 86 53  
assemblee@mairie-toulon.fr



## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2017 ORDRE DU JOUR

DECISIONS .....	2
BUDGET PRIMITIF .....	6
METROPOLE .....	6
FINANCES .....	7
CONTRATS PUBLICS .....	8
SECURITE CIVILE .....	9
RESEAUX .....	9
EDUCATION .....	10
PERSONNEL .....	11
ADMINISTRATION GENERALE .....	12
HABITAT .....	13
EMPLACEMENTS .....	14
TOURISME .....	14
BATIMENTS - TRAVAUX .....	15
JEUNESSE .....	16
STATIONNEMENT .....	17
URBANISME .....	18
POLITIQUE DE LA VILLE .....	18
ELECTIONS - RECENSEMENTS .....	19
GESTION DU PATRIMOINE - FONCIER .....	20



# DECISIONS

## COMPTE RENDU



Compte rendu des diverses décisions prises par Monsieur le Maire de Toulon, Ancien Ministre dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : règlements des frais et honoraires, assurances, ester en Justice, louage de choses et autres pour le mois de décembre 2017, en application des délibérations du 9 avril 2014 et du 25 novembre 2016 enregistrées sous les numéros 2014/68/S et 2016/293/S.

### DECISIONS DE PAIEMENT : Frais d'actes et de contentieux

**2017/121** - Paiement de la somme de 441,20 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, pour les frais de constat (Ecole Maternelle du Temple) – Facture E7137 du 8.09.2017.

**2017/124** - Paiement à Maîtres ZECCHINI – ROUX – BESSET – BARNOIN, Avocats, de la somme de 720 € TTC dans l'affaire SACCHIERO Christophe – TODESCO Marjorie C /AZAZ, policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions.

**2017/126** - Paiement à Maître Aurélie GUILBERT de la somme de 360 € TTC dans l'affaire LICATAT – SAMIER – BENKRITLY C/ BOUHANNI (policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions).

**2017/127** - Paiement à Maître HOLLET, Avocat, de la somme de 600 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire PERONI - RODIER C/ LOMBARD, policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions.

**2017/135** - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de Justice Associés, de la somme de 275,34 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire GODON / SACCHIERO C/ AUBARD, policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions.

**2017/136** - Paiement à Maîtres ZECCHINI – ROUX – BESSET – BARNOIN, Avocats, de la somme de 720 € TTC dans l'affaire BENKRITLY C/ CHAMKY, policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions.

**2017/137** - Paiement à Maître HOLLET, Avocat, de la somme de 900 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire SOUQUE Rémi.

**2017/138** - Paiement à Maîtres ZECCHINI – ROUX – BESSET – BARNOIN, Avocats, de la somme de 650 € TTC (montant de la consignation) dans l'affaire BENKRITLY C/ CHAMKY, policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions.

**2017/139** - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de Justice Associés, de la somme de 91,56 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire GARCIA / SACCHIERO C/ BOUZELIFA, policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions.

**2017/144** - Paiement à Maîtres ZECCHINI – ROUX – BESSET – BARNOIN, Avocats, de la somme de 720 € TTC dans l'affaire SACCHIERO C / LAMBERTI Laura, policier municipal agressé dans le cadre de leurs fonctions.

**2017/145** - Paiement à Maître HOLLET, Avocat, de la somme de 720 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire PERONI - RODIER C/ TARAMASCO, policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions.

**2017/146** - Paiement à Maître HOLLET, Avocat, de la somme de 3.395,22 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire BOUFERROUK C/ CHAMPETIER.

### **LOUAGE DE CHOSES :**

**2017/092** - DE CONCLURE AVEC l'Association « Toulonnaise des Amis du Chat » (A.T.A.C.), dont le siège social est sis à TOULON (Var), Refuge pour Chats de Lagoubran, avenue Aristide Briand, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur une partie du terrain communal cadastré CV 0068 et une partie de la parcelle CV 0083.

Cette convention renouvelle la convention du 28 avril 2005, elle est consentie à titre gratuit, pour la durée d'une année à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2017 et se renouvellera par tacite reconduction sans pouvoir excéder 12 ans.

Le preneur s'acquittera de tous les frais de fonctionnement, (eau, électricité, chauffage) ainsi que de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Seuls les frais de fonctionnement sont à la charge de l'Association ainsi que de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

**2017/120** - De conclure avec l'Association « FACE VAR », dont le siège est situé à TOULON (VAR), 35, rue Victor Clappier, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur des locaux de la Maison des Services Publics de Ste Musse, Vieux Chemin de Ste Musse à TOULON.

Cette convention est consentie à titre gratuit à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017, seuls les frais de fonctionnement sont à la charge de l'Association, établis sur la base d'un forfait annuel fixé à 50€ sont à régler par l'Association.

L'Association s'acquittera également de la Taxe d'Enlèvement, des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) établis en fonction du nombre d'Associations occupant les locaux.

Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, compte 70878.

**2017/123** - De conclure avec l'Association « FACE VAR », dont le siège est situé à TOULON (VAR), 35, rue Victor Clappier, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur des locaux de la Maison de tous de Rodeilhac, Rue Montserrat 83200 TOULON.

Cette convention est consentie à titre gratuit à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, seuls les frais de fonctionnement sont à la charge de l'Association, établis sur la base d'un forfait annuel fixé à 50€ sont à régler par l'Association.

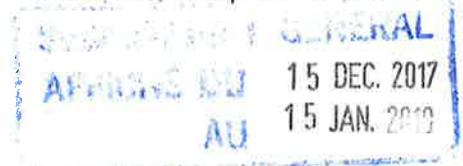
L'Association s'acquittera également de la Taxe d'Enlèvement, des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) établis en fonction du nombre d'Associations occupant les locaux.

Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, compte 70878.

**2017/125** - De conclure avec Madame Alizée MORVAN, née le 28 mai 1966 à SIX FOURS LES PLAGES (83140), 120, avenue du Lac, Hameau du Lac, une convention d'occupation précaire et révocable portant location du garage communal n° 98, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1<sup>er</sup> janvier.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.



**2017/129** - DE CONCLURE avec le Syndicat « Confédération Française des Travailleurs Chrétien (C.F.T.C), Fédération National des Agents des Collectivités Territoriales, dont le siège est sis à TOULON (VAR) une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur un local situé au 31, rue de la glacière à TOULON.

Cette convention est consentie à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017, moyennant une redevance annuelle fixée à 200 €, révisable chaque année.

Le preneur réglera tous les frais de fonctionnement et se fera installer des compteurs à son nom. Ces frais seront imputés en recette, chapitre 70, fonction 71, compte 70878.

**2017/132** - De conclure avec la SAS LFG domiciliée à TOULON (VAR) 5, Rue du Bon pasteur, représentée par son gérant Monsieur Jean Marc SANE, né le 15 octobre 1960, et demeurant à SAINT MANDRIER (83430) Rue Jean AICARD, La Pinède, Saint Georges Les Mimosas, une convention d'occupation précaire et révocable sur le garage communal n° 104, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 10 octobre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1<sup>er</sup> janvier.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

**2017/133** - De conclure avec l'Association « FACE VAR », dont le siège est situé à TOULON (VAR), 25, rue Victor Clappier, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur des locaux de la Maison de tous de la Florane, sis à TOULON – Parc de la Florane – Rue Montserrat.

Cette convention est consentie à titre gratuit à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, seuls les frais de fonctionnement sont à la charge de l'Association, établis sur la base d'un forfait annuel fixé à 50€ sont à régler par l'Association.

L'Association s'acquittera également de la Taxe d'Enlèvement, des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) établis en fonction du nombre d'Associations occupant les locaux.

Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, compte 70878.

**2017/141** - De conclure avec la SARL KIELTOLAKI domiciliée 20, rue de l'Equerre à TOULON (Var), représentée par sa Gérante, Madame Morgane COUPLET, une convention d'occupation précaire et révocable portant sur le garage communal n° 126, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 20 octobre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1<sup>er</sup> janvier.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

**2017/143** - De conclure avec Monsieur Thierry MINAMBA, Architecte, n° SIREN 420 984 155, domicilié 59, avenue du Maréchal Foch à TOULON (Var), une convention d'occupation précaire et révocable portant sur le garage communal n° 127, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 20 octobre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1<sup>er</sup> janvier.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.



**2017/147** - De conclure avec Madame Aurélie ZAMMIT, domiciliée 982, chemin des Crêtes, 83130 LA GARDE, une convention d'occupation précaire et révocable portant sur le garage communal n° 54, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ». Cette mise à disposition est consentie à compter du 20 octobre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1<sup>er</sup> janvier.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

### **ESTER EN JUSTICE :**

**2017/122** - Requête en référé expertise de la Commune de TOULON C/ Société HORTY DIFFUSION, dossier n° 1701089, enregistrée au greffe du Tribunal Administratif de TOULON le 19.05.2017.

### **FINANCES :**

**2017/5/F** - Réalisation d'un emprunt d'un montant de 4 000 000 € auprès de la Société Générale.

**2017/6/F** - Réalisation d'un emprunt d'un montant de 2 000 000 € auprès du Crédit Coopératif.

### **COMMANDE PUBLIQUE :**

**2017/09** – Information concernant la conclusion des marchés publics.

### **AFFAIRES CULTURELLES :**

**2017/DAC003** – Décide de faire don de 21 livres traitant de la guerre d'Indochine issus des collections des bibliothèques de la Ville de Toulon et ayant fait l'objet d'un désherbage à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Hauts Lieux de la mémoire nationale du Var



## RAPPORTEUR

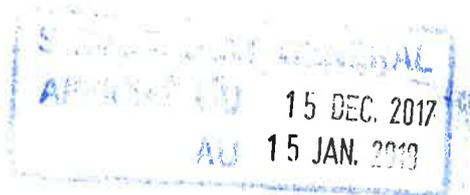
Monsieur le Maire

### BUDGET PRIMITIF

<p>2ème page de garde 00.0.01 DFJbudg011 2017/335/S</p>	<p>Adoption du Budget Primitif 2018</p> <p><b><u>POUR LE BUDGET PRINCIPAL</u></b> <b>ADOPTÉ A LA MAJORITE ABSOLUE</b> <b>POUR</b> de la MAJORITE MUNICIPALE <b>CONTRE</b> de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC, M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC <b>CONTRE</b> de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES</p> <p><b><u>POUR LE BUDGET ANNEXE DES CIMETIERES</u></b> <b>UNANIMITE</b></p> <p><b><u>POUR LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS</u></b> <b>UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>POUR</b> de la MAJORITE MUNICIPALE <b>ABSTENTION</b> de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC, M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC <b>ABSTENTION</b> de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES</p>
---	--

### METROPOLE

<p>00.0.02 DGSdire006 2017/336/S</p>	<p>Autorisation de signer les conventions de gestion transitoire pour l'année 2018 - Toulon Provence Méditerranée</p> <p><b>UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>POUR</b> de la MAJORITE MUNICIPALE <b>ABSTENTION</b> de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC, M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC <b>ABSTENTION</b> de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES</p>
--	---





## RAPPORTEUR

Monsieur Robert CAVANNA, 1er Adjoint au Maire

15 DEC. 2017  
AU 15 JAN. 2018

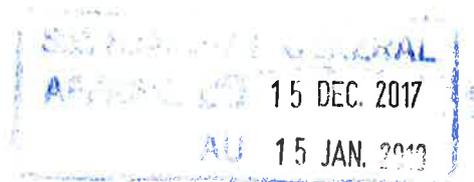
## FINANCES

01.1.01 DFJbudg012 2017/337/S	Constitution et reprise de provisions en application de l'article R2321-2 du CGCT  <b>UNANIMITE</b>
01.1.02 DFJprbu27 2017/338/S	Révision des Autorisations de Programme et Autorisation d'Engagement - Programmation d'investissement 2017-2020 - Création et modification de programme  <b>UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>POUR</b> de la MAJORITE MUNICIPALE <b>ABSTENTION</b> de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC, M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC <b>ABSTENTION</b> de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES
01.1.03 DFJbudg013 2017/339/S	Ajustement de la taxe d'aménagement perçue par la Ville pour l'opération d'aménagement du Boulevard de la Démocratie  <b>UNANIMITE</b>
01.1.04 DFJcoex031 2017/340/S	Garantie d'emprunt en faveur de l'Office Public VAR HABITAT dans le cadre du programme de construction de 20 logements sociaux, « LE COLLINEA », situé 761 rue David à TOULON et autorisation de signer les documents subséquents  <b>UNANIMITE</b>
01.1.05 DFJcoex032 2017/341/S	Garantie d'emprunt en faveur de L'ESH ERILIA dans le cadre du programme de construction de 20 logements sociaux, « ILOT MAIRIE », situé 217 avenue de la République à TOULON et autorisation de signer les documents subséquents  <b>UNANIMITE</b>
01.1.06 DFJcoex033 2017/342/S	Garantie d'emprunt en faveur de la FONCIERE HABITAT ET HUMANISME dans le cadre du programme d'amélioration d'un logement social situé 13 rue des Savonnières à TOULON et autorisation de signer les documents subséquents  <b>UNANIMITE</b>
01.1.07 DFJcoex035 2017/343/S	Garantie d'emprunt à hauteur de 80% en faveur de la Société d'Economie Mixte VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT, dans le cadre de la concession d'aménagement 2017/2027 pour le renouvellement urbain du centre ancien de Toulon, au titre d'un emprunt de la Banque ARKEA ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS de 4 600 000 € et autorisation de signer les documents subséquents.  <b>UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>POUR</b> de la MAJORITE MUNICIPALE <b>POUR</b> de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC, M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC <b>ABSTENTION</b> de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES

<b>01.1.08</b> <b>DFJcoex034</b> <b>2017/344/S</b>	Attribution de subventions : soutien à des associations pour des actions de solidarité et autorisation de signer les documents subséquents  <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
--	---

## CONTRATS PUBLICS

<b>01.3.01</b> <b>DFJmarch013</b> <b>2017/345/S</b>	Choix des concessionnaires pour l'exploitation de lots de plages et d'établissements de restauration après saisine et avis de la commission de délégation de service public dans le cadre des dispositions de l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Autorisation de signer les contrats de lots de plages et d'établissements de restauration  <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b>  <b>POUR</b> de la MAJORITE MUNICIPALE  <b>POUR</b> de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC,  M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC  <b>ABSTENTION</b> de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES</p>
---	---



## RAPPORTEUR

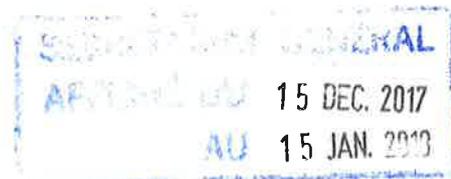
Monsieur Yannick CHENEVARD, 2ème Adjoint au Maire

### SECURITE CIVILE

<b>02.2.01</b> <b>DSTInfr005</b> <b>2017/346/S</b>	Autorisation de signer la convention relative à la mise en œuvre d'aéronefs évoluant avec ou sans personne à bord à l'intérieur de la zone LF P-62 au Mont-Faron avec la Préfecture maritime, la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, les sociétés GEOLITHE et SKYCAM hélicoptère, pour assurer des reconnaissances par prises de vues aériennes sur le front rocheux du massif du Faron  <b>UNANIMITE</b>
--	--

### RESEAUX

<b>02.4.01</b> <b>DSTrese06</b> <b>2017/347/S</b>	Avenant n° 2 au marché 112RL2011 relatif aux prestations de maîtrise d'œuvre en vue des travaux de mise en sécurité du barrage de Dardennes  <b>UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>POUR</b> de la MAJORITE MUNICIPALE <b>ABSTENTION</b> de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC, M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC <b>POUR</b> de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES
<b>02.4.02</b> <b>DSTres007</b> <b>2017/348/S</b>	Autorisation de signer la convention relative à la mise à disposition de biens au Syndicat de Gestion de l'Eygoutier dans le cadre du transfert de la compétence «Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations» sur le bassin versant de l'Eygoutier ainsi que le procès-verbal y relatif  <b>UNANIMITE</b>



## RAPPORTEUR

Monsieur Jean-Marie CHARRIEZ, 7ème Adjoint au Maire

## EDUCATION

<b>07.1.01</b> <b>DSJEéduc016</b> <b>2017/349/S</b>	Attribution d'un prix de 500 € au major de la promotion 2017 de licence générale de l'Université de Toulon  <b>UNANIMITE</b>
---	--

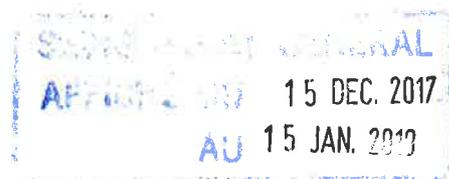


## RAPPORTEUR

Madame Florence FEUNTEUN, 9ème Adjoint au Maire

### PERSONNEL

<p><b>09.2.01</b> <b>DRHpaie-</b> <b>carrières003</b> <b>2017/350/S</b></p>	<p>Actualisation de la délibération n° 2016/336/S sur l'attribution d'avantages en nature à la Ville de Toulon pour les besoins du service public (personnel communal)</p> <p><b>UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>POUR</b> de la MAJORITE MUNICIPALE <b>ABSTENTION</b> de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC, M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC <b>POUR</b> de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES</p> <p>Question rapportée par M. CAVANNA.</p>
<p><b>09.2.02</b> <b>DRHpaie-</b> <b>carrières004</b> <b>2017/351/S</b></p>	<p>Attribution d'une subvention de fonctionnement au COSEM et autorisation de signer la convention entre la Ville de Toulon et le COSEM</p> <p><b>UNANIMITE</b></p> <p>Question rapportée par M. CAVANNA.</p>
<p><b>09.2.03</b> <b>DRHrie007</b> <b>2017/352/S</b></p>	<p>Remplacement sur un emploi permanent de Directeur de l'Eclairage Public - Recours à un agent non titulaire</p> <p><b>UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>POUR</b> de la MAJORITE MUNICIPALE <b>ABSTENTION</b> de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC, M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC <b>ABSTENTION</b> de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES</p> <p>Question rapportée par M. CAVANNA.</p>



## RAPPORTEUR

Madame Marcelle GHERARDI, 10ème Adjoint au Maire

### ADMINISTRATION GENERALE

10.3.01  
DGScons013  
2017/353/S

Renouvellement de la désignation des représentants de la Ville au sein du Conseil d'administration de l'association les Centres Sociaux de Toulon

Candidat de l'opposition : Mme LAVALETTE

**ABSTENTION** de la MAJORITE MUNICIPALE  
**POUR** de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC,  
M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC  
**ABSTENTION** de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES

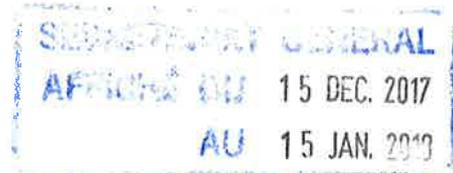
Candidat de l'opposition : Mme DRIQUEZ

**ABSTENTION** de la MAJORITE MUNICIPALE  
**ABSTENTION** de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC,  
M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC  
**POUR** de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES

Sont élus les candidats de la majorité : M. DI GIORGIO, M. BONNUS,  
Mme DEPALLENS

**UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
**POUR** de la MAJORITE MUNICIPALE  
**ABSTENTION** de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC,  
M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC  
**ABSTENTION** de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES

Question rapportée par Monsieur le Maire.

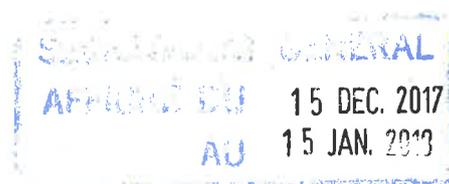


## RAPPORTEUR

Madame H el ene AUDIBERT, 12 eme Adjoint au Maire

### HABITAT

<b>12.5.01</b> <b>DADhabi012</b> <b>2017/354/S</b>	Attribution des subventions dans le cadre de l'OPAH-RU 2012-2017 du centre ancien de TOULON, autorisation de signer les conventions avec les propri�etaires et sollicitation aupr�es de la R�egion de la recette aff�erente  <b>UNANIMITE</b>
--	---



## RAPPORTEUR

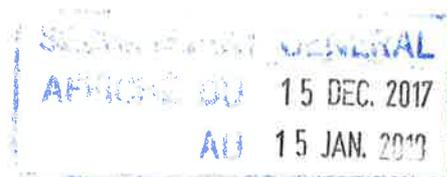
Monsieur Laurent JEROME, 13ème Adjoint au Maire

### EMPLACEMENTS

<p>3<sup>ème</sup> page de garde <b>13.4.01</b> <b>DFJtaxe01</b> <b>2017/355/S</b></p>	<p>Adoption des tarifs applicables aux droits de places, aux occupations commerciales du domaine public et droits de voiries au titre de l'année 2018</p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE</b></p>
--	---

### TOURISME

<p><b>13.5.01</b> <b>DADmeto009</b> <b>2017/356/S</b></p>	<p>Attribution d'une subvention à l'association "les Yeux dans les Jeux" et autorisation de signer la convention correspondante</p> <p style="text-align: center;"><b>UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>POUR</b> de la MAJORITE MUNICIPALE <b>ABSTENTION</b> de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC, M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC <b>POUR</b> de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES</p>
---	---

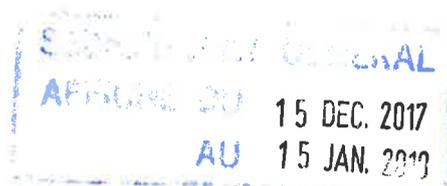


## RAPPORTEUR

Madame Martine BERARD, 14ème Adjoint au Maire

### BATIMENTS - TRAVAUX

<b>14.2.01</b> <b>DSTbâti009</b> <b>2017/357/S</b>	Dépôt de demandes d'autorisation d'urbanisme  <b>UNANIMITE</b>
--	--

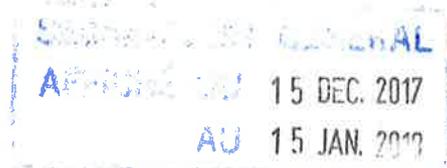


## RAPPORTEUR

Madame Valérie MONDONE, 15ème Adjoint au Maire

### JEUNESSE

<b>15.1.01</b> <b>DSJEjeun014</b> <b>2017/358/S</b>	Attribution de subventions aux associations ayant répondu à l'appel à projet relatif aux loisirs éducatifs des 12-17 ans pour les vacances scolaires 2018 et autorisation de signer les conventions de partenariat financier  <b>ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE</b> <b>POUR</b> de la MAJORITE MUNICIPALE <b>CONTRE</b> de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC, M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC <b>POUR</b> de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES
---	--

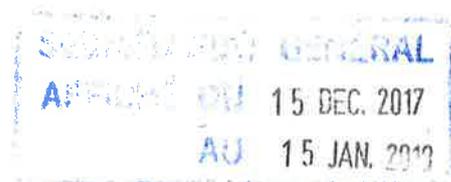


## RAPPORTEUR

Monsieur Amaury CHARRETON, 18ème Adjoint au Maire

### STATIONNEMENT

<b>18.2.01</b> <b>DSTinfr006</b> <b>2017/359/S</b>	Autorisation de signer l'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public portant sur les parkings en ouvrages de la Ville de Toulon avec la société Q PARK, fixant les tarifs publics pour l'année 2018  <b>UNANIMITE</b>
--	---



## RAPPORTEUR

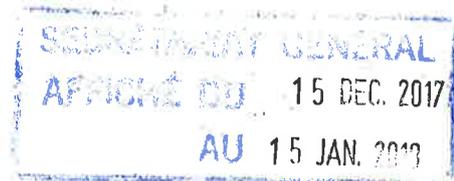
Monsieur Mohamed MAHALI, 21ème Adjoint au Maire

### URBANISME

21.1.01 DADenvur008 2017/360/S	Attribution de subventions dans le cadre de la campagne de ravalements de façades obligatoire 2016-2018  <b>UNANIMITE</b>
21.1.02 DADetud004 2017/361/S	Institution du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal  <b>UNANIMITE</b>

### POLITIQUE DE LA VILLE

21.2.01 DADpovi009 2017/362/S	Autorisation de signer la convention locale d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour le bailleur social ADOMA  <b>ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE CONTRE de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC, M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC POUR de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES</b>
-------------------------------------	---



## RAPPORTEUR

Monsieur Jean-Claude AVERSO, Conseiller municipal délégué

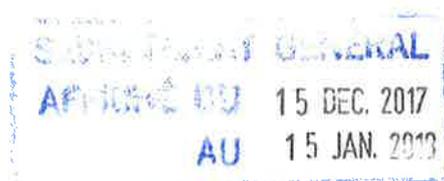
### ELECTIONS - RECENSEMENTS

4<sup>eme</sup> page de garde  
23.1.01  
DSPDCrp001  
2017/363/S

Dispositions financières concernant le recensement de la population 2018

**UNANIMITE**

Question rapportée par M. CAVANNA.



## RAPPORTEUR

Madame Audrey PASQUALI – CERNY, Conseillère municipale déléguée

### GESTION DU PATRIMOINE - FONCIER

<b>39.1.01</b> <b>DFJgepa15</b> <b>2017/364/S</b>	Cession à l'indivision GOUDOUR d'une parcelle de terrain de 25 m <sup>2</sup> à détacher de la parcelle AR 987 et constitution d'une servitude de passage sur le surplus pour accéder à l'avenue Louis Bozzo  <b>UNANIMITE</b>  Question rapportée par Madame LEVY.
<b>39.1.02</b> <b>DFJgepa12</b> <b>2017/365/S</b>	Signature des actes portant cession par la Ville de TOULON à M. Laurent GARCIA, ou à toute autre Société pouvant s'y substituer, d'une propriété sise à Toulon (Var), 4, rue Guillaume Ponteil  <b>UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>POUR</b> de la MAJORITE MUNICIPALE <b>ABSTENTION</b> de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC, M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC <b>POUR</b> de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES  Question rapportée par Madame LEVY.
<b>39.1.03</b> <b>DFJgepa13</b> <b>2017/366/S</b>	Signature de la promesse de vente et de l'acte de cession entre la Ville et Monsieur Pascal NUSBAUM ou toute autre société pouvant s'y substituer, sur un terrain cadastré BP 0020, situé impasse Carrera à TOULON  <b>UNANIMITE</b>  Question rapportée par Madame LEVY.
<b>39.1.04</b> <b>DFJgepa14</b> <b>2017/367/S</b>	Constitution à titre gratuit de servitudes concernant les parcelles départementales DE 313 et DE 320 et la parcelle communale DE 319 appartenant à la Ville, situées boulevard Bianchi à Toulon  <b>UNANIMITE</b>  Question rapportée par Madame LEVY.
<b>39.1.05</b> <b>DADfonc018</b> <b>2017/368/S</b>	Extension de la délégation du Droit de Prémption Urbain (DPU) à Var Aménagement Développement (VAD) aux secteurs E2 & E5  <b>UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>POUR</b> de la MAJORITE MUNICIPALE <b>ABSTENTION</b> de M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, Mme LE GAC, M. NAVARRANNE, M. WAQUET et M. TOULZAC <b>POUR</b> de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES  Question rapportée par Madame LEVY.

